



## Résolution 2026-04-R01

### **Congrès de l'AFPC-QC**

Attendu que la Congrès de l'AFPC-QC 2026 aura eu lieu du 22 au 24 mai 2026, inclusivement;

Attendu qu'il est important pour la section locale 10005 de permettre une bonne conciliation travail-famille à ses membres.

Il est résolu d'octroyer lundi le 25 mai 2026 en journée de congé payé par la section locale aux membres ayant participé à l'événement, s'ils le désirent.

Proposé par Kelly Pothier

Secondé par Sabrina Williams

Adopté le :

Armand Leudjie  
Secrétaire  
SEI 10005